



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

---

À toutes personnes susceptibles d'être intéressées par les premiers projets de règlements décrits ci-après.

Avis public est donné par le soussigné, greffier-trésorier à la Municipalité de Saint-Joachim que lors de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement et la résolution pour une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) suivants :

- Premier projet de règlement numéro **447-2023** afin d'autoriser les commerces liés à l'automobile dans la zone 29-CH;
- Premier projet de résolution pour la demande de PPCMOI pour l'implantation d'une auberge sur le lot 3 814 529 du cadastre du Québec, situé dans la zone agricole 30-A sur le chemin du Cap-Tourmente, en dérogation aux règlements de zonage 235-95.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **14 juin 2023 à 17h30** à la salle du conseil située au 172, rue de l'Église à Saint-Joachim.

Au cours de cette assemblée seront présentés les projets susmentionnés ainsi que les conséquences de leurs adoptions et de leurs entrées en vigueur et seront entendues les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal, au 172, rue de l'Église, du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Hugues Jacob,  
Directeur général  
Greffier-trésorier

---

**Certificat de publication**

Je, Hugues Jacob, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat le 1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2023.

Hugues Jacob,  
Directeur général  
Greffier-trésorier